



## Club Transitions & Résilience

Préserver et restaurer la biodiversité et le vivant sur le territoire communal Programme détaillé

Rencontre du 25 mars 2023, 13h45-17h30 Lieu: Maison de l'environnement, 14 av. Tony Garnier à Lyon 7







Heure	Format	Intervenants	Contexte
13h30- 14h00	Accueil des participants	Métropole du Grand Lyon AMO	Café & Thé, émargement
14h-14h10	Introduction politique	Jérémy Camus, Vice- président Agriculture, Alimentation et résilience du territoire	Mot de bienvenue par le Président du Club, Jérémy Camus, Vice-Président de la métropole en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la résilience territoriale.
14H10- 14h25	Préserver et restaurer la biodiversité et le vivant sur le territoire communal	Pierre Athanaze, Vice- Président de la métropole en charge de l'environnement, de la protection animale et de la prévention des risques	Propos introductif sur la thématique
14h25- 14h35	Temps d'échanges - Questions & Réponses (10 minutes)		
14h35- 14h40	Présentation de la rencontre	Métropole du Grand Lyon AMO	Déroulé de l'après-midi
14h40- 15h20	Table ronde des communes - Protéger la biodiversité et restaurer le vivant	Trois communes de la Métropole : Caluire-et-Cuire Ecully Lyon 5	<ul> <li>Commune d'Ecully sur son Atlas de la Biodiversité Communale et action réalisée sur un ENS avec la Métropole;</li> <li>Commune de Caluire-et-Cuire sur la formation des agents à la biodiversité;</li> <li>Intervention de la Ville de Lyon, 5ème arrondissement, sur le projet du Parc des Balmes</li> <li>Partage des retours d'expérience de la commune de Curis-au-Mont-D'Or</li> </ul>
15h20- 15h35	Temps d'échanges - Questions & Réponses (15 minutes)		





15h35- 15h50	Les dispositifs métropolitains	Équipe biodiversité de la Métropole de Lyon	Présentation de dispositifs métropolitains et ressources mises à la disposition des communes par la métropole
15h50- 16h00	PAUSE (10 minutes)		
			Temps de travail en intelligence collective. Les communes pourront choisir entre deux ateliers :
			Atelier 1 : « Auto-diagnostic communal : préfigurer ou renforcer un plan d'action en faveur de la biodiversité »
	Atoliaro plan		Cet atelier en deux temps permettra tout d'abord aux communes de questionner leur état d'avancement en termes de préservation de la biodiversité sur le territoire à l'aide d'un autodiagnostic individuel. Par la suite, nous proposerons aux communes de prendre connaissance d'un panel d'outils et de dispositifs, afin de préfigurer ou renforcer leur propre plan d'action communal en faveur de la biodiversité. Pour cela, des fiches solutions seront développées et mises à disposition.
16h00- 17h15	Ateliers plan d'actions pour protéger la biodiversité et restaurer le vivant	Les participants seront répartis en sous-groupes	Cet atelier s'adressera à des communes ayant des niveaux de maturité variés sur la thématique qui souhaitent se questionner, progresser ensemble, et éventuellement faire naître des collaborations entre communes.
			Atelier 2 : « Quelle place pour la biodiversité dans nos maisons, quartiers et communes en 2050 ? »
			Pour commencer, les participant es seront invité es à choisir l'un des 4 scénarios de l'ADEME 2050 ( <i>Génération Frugale, Coopérations territoriales, Technologies vertes et Pari réparateur</i> ) et à le décliner du point de vue de l'évolution de la biodiversité.
			À quoi ressemblera le paysage ? Sera-t-il façonné par l'agriculture urbaine, le déploiement des énergies renouvelables, les prairies pâturées ?
			La déclinaison des scénarios sera proposée à 4 échelles : la (co)propriété, le quartier d'habitations et la commune, l'intercommunalité.





			Pour décliner ces scénarios, plusieurs entrées seront interrogées : quelles infrastructures seront nécessaires ? Quelles nouvelles habitudes dans le quotidien ? Quelle représentation de la nature ?
			À la fin de cette période prospective, nous inviterons les participants à imaginer des actions à mettre en œuvre pour concrétiser le scénario idéal dans lequel ils se seront projetés, sur leur territoire. Un temps de mise en commun permettra d'échanger sur ces visions.
			lci, la prospective est utilisée pour explorer différentes trajectoires potentielles sur la préservation de la biodiversité sur la métropole lyonnaise, afin d'aider les participants.es à élaborer des stratégies adaptées.
			Les représentants des associations naturalistes seront invités à participer aux ateliers pour partager leur expertise avec les membres du Club.
17h15- 17h25	Restitution en plénière des productions des 4 sous-groupes		Chaque groupe partage les éléments marquants de son atelier
17h25- 17h30	Clôture de la plénière	Métropole du Grand Lyon AMO	Présentation des ressources produites dans le cadre du cycle, diffusion d'un questionnaire de satisfaction et annonce des prochains rendez-vous.